

## PROGRAMME MARS - AVRIL

### SAMEDI 7 MARS 14H30

«Une fleur pour les femmes algériennes» Amnesty propose à tous et toutes de les rejoindre pour lancer une fleur en direction de l'Algérie du haut du pont Daladier à partir de 14h30. Mouvement symbolique pour un moment magique.

### DIMANCHE 8 MARS 14H30 À UTOPIA

Retrouvons-nous pour voir «Fire» à la séance de 14h30 pour fêter ensemble la journée de la femme. Nous continuerons si vous le voulez par un petit brunch anglais et causerons de nos émotions partagées.

### VENDREDI 13 MARS DÈS 19H

Comme tous les deuxièmes vendredis de chaque mois : rendez-vous pour rire, manger, papoter, refaire le monde autour d'un verre au Bistrot d'Avignon, 25 rue Carnot à partir de 19h. Au fait encore un vendredi 13, décidément..

### VENDREDI 20 MARS 20H

Soirée Poésie. Amies des mots, des vers, de la prose, rendez-vous chez Coralie à 18h pour des lectures de textes. Munissez-vous de vos coups de cœur et venez simplement pour écouter. Contactez-moi au 04 90 26 97 01 pour un minimum d'organisation de préférence avant la veille au soir. (Il vous sera demandé 10F pour la caisse des Inform'elles).

### SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS

 Patricia est au C.A. de la Coordination lesbienne à Paris. Elle représente les individuelles du Sud. (Voir encart à l'intérieur).

### SAMEDI 4 AVRIL 20H

Creperie Belle Isle ou soiré resto Libera. Nous en discuterons entre nous au BA le 13.

### VENDREDI 10 AVRIL DÈS 19H

Comme tous les deuxièmes vendredis de chaque mois : Rendez-vous pour rire, manger, papoter, refaire le monde autour d'un verre au Bistrot d'Avignon, à partir de 19h.

### DIMANCHE 19 AVRIL

«On cherche les oeufs de Pâques». C'est sur la pinède de la maman à Patricia. Rendez-vous à 14h au «Bar des Sports» à Sablet, près de Gigondas. Tél au 04 90 88 50 68.

### SAMEDI 25 AVRIL 20H30

Soirée littérature Lire un texte que j'aime, tu aimes, elle aime. lire pour soi, pour les autres pour le plaisir pour bavarder autour des mots. Comment se retrouver ? Contactez-moi : Fabienne au 04 90 87 12 08. Nous verrons alors les détails pratiques. Au fait soirée sans cigarettes. (Il vous sera demandé 10F pour la caisse des Inform'elles).

#### A L'EXTÉRIEUR

• les derniers vendredis de chaque mois : soirée du CEL au Château des Fleurs à Marseille

• Une soirée au Panorama à St Mitre les Remparts. Tél. 04 42 49 90 43

Le samedi 14 mars : soirée deux formules possibles. Soit avec le dîner (20h précises)

- Dali nous mijote le couscous - et la soirée dansante = 110F. Soit la soirée dansante exclusivement (à partir de 23h) pour 70F. N'oubliez pas de réserver.

# INFORM'ELLES

Bulletin N°13 des informelles - Avignon



Dans le cadre de la Journée des femmes, Les inform'elles vous proposent de les rejoindre le dimanche 8 mars à 14h30 pour la projection de «FIRE» superbe film hindou que nous avons déjà découvert à Cinéffable et qui se joue actuellement à Utopia Avignon. Rendez-vous est pris !

PROGRAMME MARS/AVRIL 98

Les Poèmes de Coralie

**TRYPTIQUE**

**CARENCE**

Entrée  
Touchée  
En profondeur  
Tu sais que tu savais  
Tu n'a pas su assumer  
Dérouler encore un peu  
Ce fil conducteur  
Qui panse le coeur  
Cassé  
Implosé

**DEGENCE**

Emue  
Troublée  
Par ailleurs  
Tu n'a pas su consumer  
Ce que tu savais  
Dérouler encore un peu  
Ce fil conducteur  
Qui assagit le coeur  
Pointillés  
Eparpillé

**SENS**


Touchée  
Emue  
en douceur  
Tu sais que tu as su  
Enlacer ce corps tu de mots nus  
Dérouler encore un peu  
Ce fil conducteur  
Qui nourrit le coeur  
Rénoué  
Entier

**CLARTE**

Le silence est bien moins,  
une absence de sonorité  
qu'un état  
Laisser grandir le silence intérieur  
nourricier de calme de profondeur  
Évolée cosmique  
Accepter le tragique  
Épousseter le superflu  
Cultiver «la vraie vue»  
Épouser la vie

Le silence est bien moins,  
une absence de sonorité  
qu'un état  
Y puiser une sérénité  
Afin de laisser affleurer  
la lucide clarté.

**STAGE DE  
FERRONERIE EN  
PROVENCE**



Pendant deux semaines,  
vous pouvez vous ini-  
tier au travail du fer.  
Nous ferons de la  
ferronnerie, de la  
soudure, et toute  
autre technique.

Date des stages :  
•Avril, 2 semaines au choix le 5.4 et le 25.4  
•Juillet, 1.7 - 11.7  
•Août, 16.8 - 19.8  
•Sept, 29.8 - 12.9

Pour d'autres dates  
vous pouvez me contacter :  
Ulla LUTZ  
Les Tourettes  
04300 Forcalquier  
Tél 04 92 75 18 19

**Quand notre CUS devient leur PIC**



Il ne sera pas nommé contrat d'union civile comme cela avait été suggéré en 1995, mais la proposition de loi qui devrait être discutée au printemps (avant la lesbian et gay pride) proposera à tous les couples (hétéro ou homo -sexuels-) une convention leur permettant d'organiser leurs relations pécuniaires et patrimoniales. Le code civil changerait de nature avec la naissance d'un statut global générateur de droits et d'obligations.



**UN «PACTE D'INTERÊT COMMUNS» (PIC)**

Principaux points du texte préparé par les juristes et leurs effets pratiques

**PRINCIPE**

- Convention par laquelle deux personnes physiques décident d'organiser tout ou une partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales en vue d'assurer leur vie en communauté
- On ne peut être engagé dans plusieurs pactes
- Exclut tout le domaine des obligations personnelles qui pourraient singer le mariage (ex : obligation de fidélité, devoir de secours, contributions aux charges du ménage)
- Pas question du droit à l'adoption et aux PMA (Procréation médicales assistées)
- Encore à définir : à partir de quel seuil, de quelle durée le PIC ouvre-t-il ses droits ( suggestion : à la signature, au bout d'un an à cinq ans de vie commune !!!)

**FORMES**

- Acte rédigé par écrit, dressé devant un officier d'état civil ou un notaire

**DROITS**

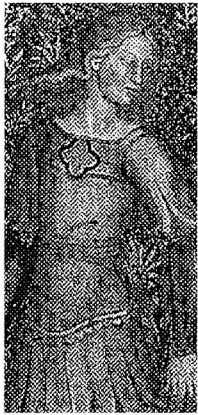
- Le souscripteur n'aura pas à revendiquer, point par point des droits particuliers
  - déclaration et imposition commune
  - succession : alignement sur le régime du conjoint survivant
  - travail : facilité de rapprochement pour les fonctionnaires (non acquis)
  - applications des dispositions communes du code du travail (ex : congés en cas d'événements familiaux...)
  - logement : en cas de départ définitif ou de décès du locataire en titre, le bail d'habitation continue au profit du son contractant.

**RUPTURE**

- La formulation retenue fait penser au divorce à la mairie. Elle serait possible au bout de 6 à 12 mois.

Source : Libération du 11/02/98

Patricia a à votre disposition des photocopies de l'article passé dans Libé. Si cette nouvelle réforme vous interpelle, n'hésitez pas à la contacter. (04 90 88 50 68). En effet afin de préparer le C.A du 21 et 22 mars prochain, la Coordination Lesbienne Nationale souhaiterait avoir notre témoignage là-dessus. Essayons d'en débattre au plus tôt, elle en donnera l'idée générale à Paris.



## REPÈRES HISTORIQUES

### XVIIIÈME SIÈCLE

• **1789** : « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ».

• **1791** : Olympe de Gouges publie la « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » qui reprend fidèlement la précédente.

• **1792** : l'état civil est laïcisé et le divorce institué.

### XIXÈME SIÈCLE

• **1848** : instauration du suffrage universel, les femmes ne votent pas.

### XXÈME SIÈCLE

• **1909** : les patrons doivent garantir l'emploi des femmes qui s'arrêtent de travailler pour accoucher. Elles peuvent prendre jusqu'à 8 semaines de congé sans solde.

• **1920** : les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur époux.

• **1942** : l'avortement est déclaré « crime contre la sûreté de l'Etat » et puni de mort.

• **1944** : l'Assemblée consultative d'Alger se prononce pour le droit de vote des femmes. Elles voteront en 1945.

• **1967** : la loi autorise la contraception mais en interdit toute publicité hors revues médicales.

• **1970** : la notion de chef de famille est supprimée. (ouf, on est détachés de la référence unique masculine, dans la loi...).

# DROITS ET REPRESENTATIVITÉ DES FEMMES

• **1972** : les femmes sont admises à l'Ecole polytechnique (ouverture pour quelques égarées de l'accès à de hautes fonctions dans la société).

• **1975** : loi provisoire autorisant l'IVG.

• **1979** : loi définitive sur l'IVG (droit reconnu aux femmes de maîtriser leur maternité).

• **1980** : loi précisant et élargissant la définition du viol (on reconnaît enfin nos désirs et nos refus).

• **1983** : loi sur l'égalité professionnelle (à poste égal, salaire égal, reste à faire passer dans la réalité, les salaires des femmes sont encore inférieurs en 1997 de 18% en moyenne à ceux des hommes pour un travail similaire...).

• **1993** : manifeste pour une démocratie paritaire, à l'initiative du Réseau femmes pour la parité.

• **1995** : proposition de loi constitutionnelle sur la parité à l'initiative des partis politiques de la « gauche plurielle » et particulièrement des « Verts ».

• **1998** : soumise prochainement au vote parlementaire cette loi sur la parité ainsi que le vote sur l'ex « Contrat d'Union Sociale » (voir l'article de Coralie sur le PIC)... à suivre.

## LES FEMMES EN POLITIQUE

• **1946** : 7 % des femmes élues à l'Assemblée Nationale

• **1996** : 5,5 % des femmes nous y représentent (la France figure à l'avant dernier rang de la représentativité féminine dans les pays européens, juste avant la Grèce...).

- élues régionales 12,5 %

- élues départementales 5,5 %

- élues maires 5,4 %

REPRÉSENTATIONS DANS LES PARTIS POLITIQUES (sur une population totale de 60 millions, nous sommes 53% de femmes et 47% d'hommes)

• **Chez les verts** :

5 femmes sur 11 membres du collège exécutif (représentativité 45%)

41 femmes sur 118 membres du Conseil national (représentativité 34%)

• **Au PS** :

19 femmes sur 77 membres du Bureau national (représentativité 24%)

• **Au PCF** :

5 femmes sur 22 membres du Bureau national (représentativité 22%)

31 femmes sur 138 membres du Comité national (représentativité 22%)

• **Au RPR** :

5 femmes sur 48 membres du Bureau politique (représentativité 10%)

13 femmes sur 90 membres de la Commission politique (représentativité 14%)

• **Au FN** :

2 femmes sur 40 membres du Bureau politique (représentativité 5%)

15 femmes sur 100 au Comité central (représentativité 15%)

• **A l'UDF** :

2 femmes sur 40 membres du Bureau politique (représentativité 5%).

*L'Argougnouse*

\*Source des chiffres INSEE



«Chaque jour, dans le monde entier des milliers de femmes sont violées, torturées, battues, mutilées, emprisonnées, humiliées... parce qu'elles sont des femmes. Et dans beaucoup de pays naître femme est déjà une condamnation...»

Le groupe Avignonnais d'Amnesty qui mène actuellement une action sur l'Algérie et sur les droits des femmes, nous propose de le rejoindre dans l'action publique, chargée de symbole : **"Des fleurs pour l'Algérie"** Si d'habitude, sur le pont d'Avignon, on y danse, le samedi 7 mars, on y lancera une fleur\*, en solidarité avec les femmes algériennes, en particulier, et au peuple algérien tout entier.

Au même moment, d'autres fleurs seront lancées dans le Rhône, à Lyon, Valence, Vienne, Marseille, la section Suisse est elle aussi fortement sollicitée.

Ce jour-là, les eaux du fleuve emporteront nos témoignages de solidarité vers l'autre rive de la Méditerranée.» *tiré du communiqué de presse*

Les Inform'elles conscientes de l'importance et de la valeur symbolique du geste seront nombreuses sur le Pont Daladier ce samedi 7 mars à partir de 14h30. (Le Pont St Bénézet initialement prévu ne serait pas praticable !!). Venez donc nous rejoindre, avec vos parents, vos amis. Le fleuve ainsi fleuri aura-t-il les couleurs arc-en-ciel de notre drapeau?

**\*Pensez à amener des fleurs !**

## Préparation du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris les 21 et 22 mars 98

Pour mémoire :

Le Conseil d'Administration est constitué d'une déléguée par association et de trois déléguées représentant les adhérentes individuelles, Hélène Michel représentant le Secteur Nord, Anne Humbert, le Centre et Patricia Elsensohn (moi-même) le secteur Sud. Au titre d'adhérente individuelle du Sud, il ne faut pas hésiter à me contacter pour tous les renseignements ou informations que je pourrais vous fournir. Il est vrai que le travail de la Coordination est considérable et que le secrétariat - ainsi que la présidence - tenu par Le CEL fait merveille.

De manière tout aussi importante, mon rôle est de porter vos propositions, projets ou critiques à leurs oreilles, que je sais attentives !. N'hésitez donc pas.



### Le C.A. à la Maison des Femmes à Paris :

Elles nous recevront au 163, rue de Charenton dans le XIIème ( Tél 01 43 43 41 13) et ce, dès 14h le samedi. Vers 20h c'est Lesbia-Magazine qui nous réglera d'un buffet préparé de leurs mains douces et légères. Quant à la soirée... Enfin pensons au lendemain qui nous retrouvera à 10h (donc le dimanche matin) jusqu'à 16h. Pique-nique prévu sur place afin de travailler au maximum.

Si vous êtes ces jours-là sur Paris, il vous est tout à fait possible de venir, vous aurez alors le statut d'observatrice (sans droit de vote, c'est votre déléguée qui l'aura) mais bien sûr vous pourrez participer aux discussions.

### Objet du C.A :

De nombreux sujets seront abordés tels que

- la rencontre de Printemps\* , action de visibilité, rapport aux médias, vente de produits locaux...
- participation de la Coordination à la Lesbian & Gay Pride, sous quelles formes ?
- contact avec les institutions, oui, non, lesquelles ?
- venues des lesbiennes canadiennes/québécoises (lors des journées des 24-25 et 26 juin à Paris)
- projet du 1er janvier 2000, et pourquoi pas une semaine de vacances communes ? (proposé par les filles de Rennes)
- Le CUS (ou PIC, voir notre article) en question, quelle est la position de la coordination ?

- à ce jour je ne sais toujours pas quelles sont les idées des inform'elles à ce sujet ?  
Vous traînez ou quoi ? - message perso de Patricia.

**Pour ma part, je me ferai un plaisir de vous raconter comment se sont déroulées ces deux journées, dans le prochain bulletin. Bisous, Patricia. (04 90 88 50 68)**

\* Cette rencontre pendant le week-end de Pentecôte se fera au centre Géorama de St Marc-sur-Mer à St Nazaire. Le lieu qui nous accueille est un centre de vacances accessible aux personnes handicapées. Capacité d'accueil : 120 places en «dur» par chambre de 4 ou 5 lits et d'une trentaine de places en camping. Interdit de fumer dans les locaux et les animaux ne sont pas admis. Pension complète «Star» = 390F, «Grand air» (camping) = 90F. Possibilité de repas à la carte pour la formule grand air (25F le matin, 45F le midi ou le soir). Me contacter pour de plus amples renseignements.

«Billet d'humeur piqué dans un journal et proposé par Isabelle & Béa après une soirée «haute en débats, décibels et tabagisme».

### «Les fumeurs dans le collimateur»

*Les fumeurs ne sont pas en odeur de sainteté. Non seulement, comme le constatent les responsables départementaux de la Sécurité sociale, les choses se compliquent dans les entreprises depuis la loi Evin. La Caisse d'assurance maladie de Vaucluse intervient de plus en plus souvent pour aider les sociétés à réaménager la cohabitation entre fumeurs et non fumeurs, afin de tenir compte des exigences de ces derniers.*

*Mais, surtout les fumeurs coûtent cher à la collectivité. Et là, les statistiques de santé publique sont impitoyables. Parmi les causes de décès prématuré, constate Gérard Arcéga, directeur de la CPAM, les maladies liées au tabac arrivent en tête, devant les accidents de la route, les suicides et le sida. Bref, les fumeurs contribuent allègrement à creuser un peu plus le trou de la sécu. D'où le développement des opérations Mistral», sessions d'aide au sevrage offertes gracieusement aux adeptes vauclusiens du tabagisme. Qu'on se le dise !»*

(NDLR : le débat est toujours ouvert et passionné entre les fumeuses et les non... et toujours les mêmes réactions en ce qui concerne «la liberté des unes commence où finit celle des autres»). Aux inform'elles, ne trouvant pas de solution adéquate pour toutes, nous signalons les activités lorsqu'elles sont non-fumeuses, pour l'instant c'est la seule réponse que nous ayons trouvée. Au fait, afin de nous réconcilier, profitons des activités extérieures !.)



**LE HAMAM, AVEC DES AMIES.**

MOMENT PRIVILÉGIÉ DU CORPS, MOMENT ENTRE FEMMES.

SI ÇA VOUS INTÉRESSE, CONTACT :  
FABIENNE  
AU 04 90 87 12 08.

**IDEE** • Suzanne et Sandrine ont évoqué la possibilité de se retrouver pour manger après le B.A. au local de l'une et avec la cuisine de l'autre. Si ça vous intéresse, parlons-en au B.A.

### Rappel :

Etant donné que le groupe Inform'elles fonctionne sans équipe dite «d'animation», le bulletin et les activités reflètent l'envie de chacune d'entre nous d'apporter sa pierre à l'édifice, il est donc ouvert à vos plumes. N'hésitez pas à venir aux réunions, préparer des textes, billets, dessins pour paraître dans le numéro de mai - juin, faire passer vos P.A., vos infos, vos envies, vos propositions d'activités...

**Contacts :** Aline et Véro 04 90 87 15 13 (le soir) ; Isabelle par fax au 04 66 82 52 59 ; Patricia par courrier 16 Av. Louis Barthou 84000 Avignon.

**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident par leur participation à publier le bulletin des Informelles :**

- **Crêperie «Belle-Isle»,** Annie et Maryse, L'Isle-sur-Sorgue. Tél 04 90.38.53.02
- **«Le Bistrot d'Avignon»,** 25 rue Carnot à Avignon.
- **Renée. D.J.** "Le Panorama" à St Mitre, 04 42 49 90 43.
- **«Restaurant Le Loofoc.** Lacoste. Tél 04 90.75.89.76